

Décembre 2012

Guermantes



Bulletin d'Informations Municipales

MARNEetGONDOIRE
Communauté d'agglomération

Le Maire, le Conseil Municipal et l'Equipe Communale vous souhaitent de passer de très bons moments à l'occasion des Fêtes de fin d'année et vous adressent avec ce bulletin d'informations, l'Agenda 2013 de Guermantes, toujours réalisé grâce au soutien des Partenaires économiques de la Commune.

2^{ème} édition du Marché de Noël.

De nombreux commerçants seront présents pour vous permettre de préparer les fêtes de fin d'années. (champagne, chocolat, charcuterie, foie gras, macarons, miel, bijoux, vente de sacs en cuir, foulards...). **Le Père Noël déposera sa boîte aux lettres pour que les enfants puissent lui écrire.** Entrée libre.

Marché de NOËL de Guermantes

Samedi 8
décembre 2012
de 10h00
à 21h00 et
Dimanche 9
décembre 2012
de 10h00
à 18h00

Petites
restaurations :
Vin chaud
Popcorn
Gâteaux...

Espace Marcel Proust

Chocolats, Foie gras, Macarons, Miel,
Bijoux, Cuirs ...

Fête de Noël pour les enfants.



Tous les petits guermantais(ses) âgés de 3 à 12 ans, qu'ils soient scolarisés au Val Guermantes ou non, sont invités au goûter et spectacle qui se dérouleront dimanche 9 décembre à la Grange de Conches. **Rendez-vous à 14h45.**

Venez faire le plein de bonheur, entre gourmandises et festivités. Le Père Noël sera là pour vous combler !

Infos Travaux.



Les travaux de rénovation des trottoirs des rues P. Claudel et Lautéramont débuteront le lundi 3 décembre 2012 pour une durée de 3 semaines.

Pendant cette période la circulation sera difficile. L'arrêt de circulation pour Guermantes est pris ; **l'entreprise Pian stockera ses engins et matériaux sur le parking** près des chênes (des états des lieux avant et après travaux seront effectués par un huissier). Merci de ne pas stationner les voitures sur les trottoirs entre 8h et 18h.

Prochain Conseil Municipal le mardi 18 décembre à 20h.

Le Procès Verbal de la dernière séance du Conseil Municipal du 13 novembre est consultable en Mairie.

Ordre du jour du dernier conseil :

1. Election du secrétaire de séance et approbation du dernier procès-verbal
2. Remboursements de location de salle
3. Subventions : classe de neige et association pour la mucoviscidose
4. Achat d'un réfrigérateur
5. Achat de tables
6. Décision modificative n°2
7. Remplacement du ballon local associatif (salle 19)
8. Divers travaux électriques EMP et local tennis
9. Travaux d'élagage
10. Indemnité de Conseil et de Budget au nouveau comptable de la Trésorerie de Bussy
11. Création d'un poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe
12. Questions diverses

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Rappel de son rôle :

Le **CCAS** est un établissement public communal qui intervient dans les domaines de l'aide sociale légale et facultative, ainsi que dans les actions et activités sociales. Sa compétence s'exerce sur le territoire de la commune à laquelle il appartient. Il est d'ailleurs rattaché à la collectivité territoriale, mais garde tout de même une certaine autonomie de gestion. Une permanence **MENSUELLE** a été ouverte pour la première fois le samedi 17 novembre de 10h00 à 12h00 dans les locaux de la mairie.

**LA PROCHAINE PERMANENCE
AURA LIEU LE SAMEDI 15 DECEMBRE.**
(même lieu, mêmes horaires)

Si vous souhaitez rencontrer vos représentants ou si vous avez des questions entrant dans son domaine de compétences, n'hésitez pas à venir en discuter avec les membres présents.

Votre CCAS.

Cérémonie du Dimanche 11 Novembre 2012.



Cette cérémonie commémorant le 94^{ème} anniversaire de l'armistice de la première guerre mondiale (1914/1918) était jusqu'à présent la journée du souvenir, et l'occasion de rendre hommage à tous nos disparus.

Cette année, cette cérémonie revêtait un caractère plus particulier, puisque depuis le vote du parlement le 20 février dernier, « *le 11 novembre est désormais une journée d'hommage à tous les morts pour la France y compris les militaires décédés en opérations extérieures* ». C'est donc en conformité avec l'esprit de ce texte que notre association a rendu hommage à tous nos morts pour la France en se rendant successivement aux monuments des cimetières de Gouvernes, (où M. TASSIN, maire de Gouvernes a donné lecture de la lettre adressée par Monsieur le ministre délégué aux anciens combattants), puis à Conches-sur-Gondoire et Guermentes.

Nous avons regretté l'absence de notre Président Pierre LE TROQUER dont l'état de santé ne lui permettait pas d'être parmi nous. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement. Dans chaque cimetière, un représentant du conseil municipal et un membre de notre association a procédé chacun à son tour, au dépôt d'une gerbe. Puis, ce fut l'appel des noms suivi de la sonnerie aux morts et d'une minute de silence. Comme il se doit, LA MARSEILLAISE clôturait chaque cérémonie. La commune de Guermentes que nous remercions a accueilli tous les participants pour le pot de l'amitié.



17^{ème} exposition de peintures, et sculptures de Guermentes.

Le samedi 17 et dimanche 18 novembre, s'est déroulée à l'Espace Marcel Proust, la 17^{ème} exposition de peinture et sculpture avec pour invitée d'honneur Madame Valérie DANNIOU et la présence de 43 artistes peintres et sculpteurs.

Un nombreux public s'est déplacé pour admirer les œuvres présentées et voter pour la meilleure peinture et sculpture.

Le prix du public dans la catégorie peinture a été décerné à Monsieur Laurent CHANTRAINE pour son œuvre "Suspend tes flots, heureuse Loire dans ces vallons délicieux". Le prix du public dans la catégorie sculpture a été décerné à Madame Rachel STOPA CORBE pour son œuvre "Les Sentinelles TOKYO".

La remise des prix a été faite par Mesdames et Messieurs les Maires adjoints en présence de Monsieur le Député Edouardo RIHAN CYPEL.

Un grand merci à nos partenaires : le restaurant La pizzeria CESENA, la Boulangerie « La fournée d'Auguste » de Guermentes et la Galerie TIBAY à Lagny-sur-Marne ainsi qu'aux conseillères et conseillers municipaux pour leur participation. Un merci particulier à Mme Simone TRIMAILLE pour sa décoration florale.

Tous les invités et artistes se sont quittés après le vin d'honneur en se donnant rendez-vous à l'année prochaine.



Rappel des horaires de fermeture de la Mairie pendant les fêtes.

La Mairie sera fermée les lundis 24 et 31 décembre 2012 mais une permanence sera assurée le lundi 31 décembre de 10h à 12h **pour l'inscription sur les listes électorales uniquement.**



Opération tranquillité séniors.

Le commissariat de Lagny sur Marne organise l'opération tranquillité séniors sur tous types de vols (au domicile, par agression etc...) **le mardi 4 décembre à l'Espace Marcel Proust de 14h30 à 17h.**



Spectacle au profit de l'association « Vaincre la Mucoviscidose » à l'église de Guermentes.

Dimanche 28 octobre 2012 à 16h, l'église Saint-Christophe-et-Saint-Jacques de Guermentes a résonné d'un nouveau moment fort de musiques et de contes. En effet, elle a accueilli le spectacle « Contes et Respirations Musicales de La Rhubarbinette » au profit de l'association « Vaincre la Mucoviscidose », organisé par Isabelle ROUQUIER, en tant que bénévole de l'association depuis plusieurs années avec l'aide et la participation de ses ami(e)s du potager associatif conchois La Rhubarbinette. On peut aimer jardiner et être passionné de contes et de musique ! C'est le cas d'Anne, Christine, Elisabeth, Juliette, Christian et Frédéric, dont certains avaient même la double casquette « conteur-musicien ». Ces artistes nous ont offert un magnifique programme de récits du monde entier, aux sons de flûtes et de violoncelle, à la lumière de bougies. Ce jour-là, la Rhubarbinette a montré une autre facette de ses talents multiples et cachés ! Tout était réuni pour satisfaire nos spectateurs, petits et grands, pendant plus d'une heure et demi. Le spectacle a d'ailleurs commencé par l'histoire que vous connaissez tous : "Le petit roi qu'on entendait tousser".

Lors de l'entracte, les spectateurs ont pu faire des emplettes au stand de l'association tenu par Isabelle et Céline POIRIER (Représentante Départementale de la Seine-et-Marne Nord) de l'association. Les peluches en ont fait craquer plus d'un ! L'ambiance, les rires et l'émotion étaient au rendez-vous !

Cette « respiration » musicale s'est clôturée par une « standing ovation » des artistes. Artistes et spectateurs en redemandent ! Un grand merci : à la paroisse et à la commune pour nous avoir permis de pouvoir profiter de ce lieu magique, à M. et Mme DUPUIS pour leur soutien et leur gentillesse, aux artistes dont la générosité est immense, et enfin à vous, amis spectateurs. Grâce à vous tous, ce moment de partage et de bonheur a pu avoir lieu et nous avons pu récolter la somme de 650,50€ pour l'association Vaincre La Mucoviscidose ! @ bientôt pour de nouvelles aventures !

I.R.



16^{ème} bourse miniatures du dimanche 11 novembre 2012.

Encore une réussite que la 16^{ème} édition de notre bourse miniatures. Ni le jour férié, ni la fin des vacances scolaires n'ont entamé le moral des 27 participants (dont un à l'extérieur) et des centaines de visiteurs sont venus en flot continu pendant la matinée. Il faut dire que nous avons mis toute notre énergie pour que cela réussisse, avec en prime la très belle exposition de maquettes, dans le foyer, et d'affiches, accrochées aux murs et structure de la salle, consacrée au paquebot FRANCE mise en place par Guy JELENSPERGER et le défilé des voitures de collection sur le parking. Les images parlent d'elles même. Rendez vous le 24 mars 2013 pour la prochaine édition.



Un lieu pour ados et leurs parents : besoin d'une écoute et d'en parler...

Un ado grandit, s'épanouit. Ce passage peut devenir difficile, une aide extérieure pourrait alors vous être utile. La Maison Des Adolescents et son équipe pluridisciplinaires reçoivent les jeunes de 11 à 25 ans, seuls ou accompagnés de leurs proches, ainsi que les parents seuls. Cet accueil (confidentiel et gratuit, anonyme si demandé) vous est proposé, au : **CENTRE SOCIAL INTERCOMMUNAL** - 2 avenue Emile Cloud - 77700 SERRIS - Tous les mercredis de 17h30 à 19h00 - 01.60.26.12.38.

L'équipe adobase.

Prochain ramassage des encombrants :

lundi 24 décembre 2012

Horaires des Messes de Noël du secteur pastoral (Val de Bussy).

- ⇒ Eglise Notre Dame du Val : 33, boulevard Thibaud de Champagne - 77600 Bussy Saint Georges.
 - 21 décembre 2012 à 20h30.
 - 24 décembre 2012 à 18h30 & 23h00.
 - 25 décembre 2012 à 11h00.
- ⇒ Eglise Saint Martin : Place de la Mairie - 77600 Bussy saint Martin.
 - 25 décembre 2012 à 10h30.
- ⇒ Eglise Conches : Place de la Mairie 77600 Conches sur-Gondoire.
 - 8 décembre 2012 à 18h30.

Messe à Guermentais tous les samedis à 18h30 sauf le 8 décembre 2012.

Recensement de la population.

Suis-je concerné(e) par le recensement cette année ?

Vous habitez une commune de moins de 10 000 habitants : le recensement est réalisé une fois tous les 5 ans. Pour savoir si votre commune est concernée cette année, consultez le site www.insee.fr ou contactez votre Mairie.

Jusqu'à quand puis-je remettre mes questionnaires ?

Vous habitez une commune de moins de 10 000 habitants : Votre agent recenseur viendra chez vous à partir du **17 janvier 2013** et vous avez jusqu'au **16 février 2013** pour envoyer vos questionnaires.

A quoi sert le recensement ? Il permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il apporte aussi des informations comme leur âge, les professions exercées, les transports utilisés, les déplacements quotidiens, les conditions et nombre de logement, etc. Ses résultats aident, par exemple à prendre des décisions publiques en matière d'équipements collectifs, comme les écoles ou les hôpitaux. Ils aident aussi les professionnels à mieux connaître les caractéristiques de logements, les entreprises à mieux estimer les disponibilités de main-d'œuvre. Ils sont également très utiles pour les associations pour répondre au mieux aux besoins de la population.

C'est pour toutes ces raisons qu'il est indispensable de participer au recensement.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter votre Mairie ou consulter le site www.le-recensement-et-moi.fr

Vente de sapins à l'ESAT La Grange au Bois.



Vente au public : du lundi au vendredi de 09h à 12h et de 13h à 17h. *Ouverture exceptionnelle les **samedis 8 et 15 décembre 2012** (mêmes horaires). Plus d'infos au : 01.60.94.23.11 - ESAT « La Grange au Bois » - 24 bis Ave Raymond Poincaré - 77400 Lagny-sur-Marne.

La boulangerie fait "sa belle".

Le relooking annoncé en septembre est enfin arrivé, à l'heure du beaujolais, à un mois de Noël. Aux couleurs marron glacé et vert anis, Annick et Fabien vous souhaitent la bienvenue. Bien entendu, nous attendons avec impatience les bûches et autres friandises sucrées qui viendront annoncer les festivités de cette fin d'année.



Délices à « La Fournée d'Auguste ».

Pour la Toussaint, Fabien, notre nouveau boulanger guermantais, nous a régalé avec des spécialités Seine-et-Marnaises : les Nifettes. L'histoire dit qu'un boulanger de Provins les a créées pour consoler une petite fille qui pleurait sur la tombe de sa grand-mère le 1^{er} novembre. "Niflette" vient du latin "Ne flete", "ne pleure plus". Pour Noël, il prévoit de nous régaler avec de délicieuses bûches : passion au coulis de framboise, framboise-éclats de framboise, 3 chocolats, royal, pistache-chocolat ou encore framboise-pistache mais également les classiques : vanille, grand marnier, rhum-raisin, café, chocolat, praliné, des petits fours sucrés et salés et une myriades de pains spéciaux ! Alors, n'hésitez pas à venir faire vos emplettes de fêtes et admirer la nouvelle devanture de « La Fournée d'Auguste ».

Horaires d'ouverture :

du mardi au vendredi de 7h à 13h et de 16h à 19h30
le samedi de 7h à 13h et de 15h30 à 8h30
le dimanche de 7h à 13h.

Comment prévenir les intoxications ?

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz toxique inodore, invisible et non irritant. Il provoque maux de tête, nausées et vertiges, et peut être mortel en quelques minutes dans les cas les plus graves. Il est la première cause de mortalité par gaz toxique en France. Ce problème de combustion survient lorsque les appareils de chauffage **sont mal entretenus ou utilisés de façon inappropriée** (trop longtemps par exemple, notamment lors du pré-chauffage de la salle) et lorsque la ventilation du local est insuffisante. Le monoxyde de carbone peut alors s'accumuler en forte concentration provoquer des intoxications.

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde. **Les bons gestes de prévention :**

- entretenez les appareils de chauffage ;
- si elles existent, maintenez les ventilations en bon état de fonctionnement ;
- panneaux radiants à combustible gazeux : ne les faites fonctionner qu'en période d'occupation des locaux, le pré-chauffage de la pièce est interdit ;
- appareils électriques et appareils à combustion raccordés à un conduit de fumée : le pré-chauffage est permis ;
- il est recommandé de posséder un détecteur portable de monoxyde de carbone.